

Ecrit par le 12 juin 2026

Les habitants des Sorgues sont invités à contribuer au plan de gestion de la végétation des Sorgues



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues \(SMBS\)](#) organise trois réunions concernant le nouveau plan de gestion de la végétation des Sorgues. Tous les habitants sont invités à y prendre part.

Dans le cadre de ses missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), le SMBS procède à une révision de son plan de gestion de la végétation des Sorgues. Ce document cadre ses interventions sur les boisements de bords de rivière et le lit, en adéquation avec les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages, qui sont responsables de l'entretien du lit et des berges.

Écrit par le 12 juin 2026

Dans une volonté d'intégrer les habitants des Sorgues dans l'élaboration de ce nouveau plan, le SMBS, accompagné par le bureau d'études [Gereco](#), organise trois réunions publiques. La première aura lieu le mardi 25 octobre à 18h30 dans la salle de réunion du SMBS au 1 Allée de la passerelle à Entraigues-sur-la-Sorgue. La deuxième se tiendra dans la salle du conseil municipal du Thor le mercredi 26 octobre à 18h30. La troisième, quant à elle, aura lieu le vendredi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes La Pastourelle, Avenue du Général De Gaulle, à Saint-Saturnin-lès-Avignon. L'objectif de ces réunions est d'exposer et d'inclure les connaissances et les suggestions de la population concernée.

V.A.

(Vidéo) Concertation, la Safer Paca propose de s'intéresser à l'usage des sols



La Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) propose une réunion de concertation sous forme d'ateliers abordant trois thématiques les 'Tensions positives et fertiles' ; 'Alimentation et agricultures' ; 'Activité économique et cadre de vie'. Sont invités à s'y rendre : habitants, agriculteurs, associations et organisations ainsi que professionnels et élus, bref, tout ceux que cela intéresse. La discussion pourra d'ailleurs s'étendre sur le site internet [ici](#), pour le bassin de vie d'Avignon-Saint-Saturnin-lès-Avignon le 7 juillet à 18h. Puis pour l'Arc Comtat-Ventoux à Mazan le jeudi 23 septembre à 18h [ici](#).

Ecrit par le 12 juin 2026

Stop au mitage résidentiel et à l'étalement urbain

Principal pôle économique du Vaucluse, le bassin de vie d'Avignon se caractérise par un fort mitage résidentiel et par un étalement urbain important. Ce territoire périurbain connaît des problématiques liées à la pression foncière, où projets agricoles et projets résidentiels entrent souvent en concurrence. Si l'agriculture reste essentielle pour l'économie locale, elle subit néanmoins une forte pression urbaine et une spéculation foncière croissante.

Articuler activité agricole et usage résidentiel

Comment articuler activité agricole et usage résidentiel ? Comment renforcer l'autonomie alimentaire et répondre à la demande locale en produits frais de proximité ? Comment assurer la protection environnementale du territoire, dans le bassin des Sorgues notamment ? Peut-on concilier l'exploitation de carrières à proximité d'exploitations viticoles ? Les enjeux de la gestion du foncier dans le Vaucluse sont multiples car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les infos pratiques

'Parlons de la terre, parlons de nous !' Mercredi 7 juillet 2021. 18h. Salle des fêtes 'La Pastourelle', avenue du général de Gaulle, Saint-Saturnin-lès-Avignon. Inscription [ici](#). Cette concertation engage l'avenir pour les six ans à venir.

Mission

La Safer a pour mission d'accompagner le développement soutenu et harmonieux de l'agriculture, la réorganisation des exploitations agricoles dans le cadre de l'aménagement foncier, de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et de consolider la surface des exploitations familiales.

M.H.

Observer et réguler l'utilisation des sols

Saint-Saturnin-lès-Avignon : lutte contre l'ambrosie

Ecrit par le 12 juin 2026



Les services de l'ARS (Agence régionale de santé) et la Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) Paca viennent d'organiser un chantier pédagogique d'arrachage de l'ambrosie à Saint-Saturnin-lès-Avignon.

Les émissions de pollen d'ambrosie, particulièrement allergisant, constituent un véritable enjeu de santé publique. Il suffit, en effet, de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles : rhinites en août et septembre, conjonctivites, trachéites, toux, et parfois urticaire ou eczéma. L'ambrosie sort de terre, selon les années, dès fin avril et jusqu'en juin puis elle pousse jusqu'en juillet. Les fleurs se forment et arrivent à maturité mi-août. Le pollen émis est alors transporté par le vent.

En Vaucluse, depuis l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2003 il est obligatoire, pour tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrains bâtis et non bâtis, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit, de détruire l'ambrosie. Le Vaucluse est le département le plus touché de la région Paca par la présence d'ambrosie. Ainsi, à ce jour 64 communes du département sont infestées par l'ambrosie dite

Ecrit par le 12 juin 2026

'à feuilles d'armoise'. En revanche, la parcelle de Saint-Saturnin-lès-Avignon est touché par l'ambrosie 'trifide'. Il s'agit du seul secteur découvert à ce jour en Paca. Il s'agit d'une parcelle agricole et les mesures d'arrachage engagées depuis 2 ans doivent être poursuivies pour éviter sa propagation.